



Accident sous emprise de l'alcool

Par **Sud 71**, le **14/11/2016** à **17:32**

Bonsoir,
Voilà, le 25 septembre j'ai eu un accident, des témoins ont appelé pompiers et gendarmerie, avec une douleur aux cervicales j'ai été emmené par les pompiers ce qui fait que je n'ai pas vu les gendarmes. À l'hôpital il s'est avéré que j'avais un très haut taux d'alcool... à ce jour je n'ai aucunes nouvelles de la gendarmerie... suis-je verbalisable ?
Comment cela se fait qu'après presque 2 mois je n'ai aucunes nouvelles ?
Je vous remercie de votre réponse